

DEPARTEMENT 49 – MAINE ET LOIRE
Arrondissement d'ANGERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 049-264901992-20250929-D25_028-DE



Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre à 18 h 30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BREJEON, Président.

Présents : Dominique BREJEON, Mélanie GIRAULT-LOISEAU, Daniel VICENTE, Marie-Josèphe RENIER, Ivain BIGNONET, Marie-Thérèse BURR, Eric VIAU, Eric CLABECQ, Gilles MAZA

Absents Excusés : Isabelle RAIMBAULT donne pouvoir à D. VICENTE, Françoise DHOTEL donne pouvoir à G. MAZA, Roger CHAMPION donne pouvoir à E. CLABECQ, Alain SENIOW donne pouvoir à M. GIRAULT-LOISEAU, Laurent PELLOQUIN donne pouvoir à D. BREJEON

Absents : Chrystel BERTRON, Maryline BEDUNEAU, Chantal COSNEAU,

Convocation par mail du 23/09/2025

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 9 - Votants : 14

Convention d'attribution d'une subvention par la CARSAT-projet LES SENS EN EVEIL

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser Mme la Vice-Présidente à signer la convention annexée à la présente délibération et les éventuels avenants.

Cette convention a pour objet de définir les conditions du partenariat et les engagements réciproques dans le cadre de l'accompagnement des seniors et notamment sur le projet intitulé « Les sens en éveil ».

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Dominique BREJEON,

Président du C.C.A.S

